

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 11

Artikel: La Croix-Rouge suisse et la guerre de 1914

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire		
	Page	Page
La Croix-Rouge suisse et la guerre de 1914	121	tains de Porrentruy; Croix-Rouge genevoise; Alliance des samaritains suisses;
Les origines de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève	123	Alliance suisse des gardes-malades 126
L'Agence des prisonniers de guerre	125	Collecte de dons en argent et en nature en faveur de la Croix-Rouge (suite) 128
Nouvelles de l'activité des sociétés: Samari-		

La Croix-Rouge suisse et la guerre de 1914

Dès le début des hostilités, dès le moment où nos troupes suisses ont été mobilisées, notre Croix-Rouge nationale s'est efforcée d'être à la hauteur des circonstances difficiles par lesquelles passe l'Europe tout entière.

Notre armée a souligné par sa présence aux frontières, la volonté de la nation: rester neutres. Et du moment que nos troupes ont dû mobiliser, les services de la Croix-Rouge ont suivi. Une collecte générale a été organisée, et ce n'est pas sans joie que nous avons pu constater combien notre Croix-Rouge est populaire. De partout les dons en argent et en nature ont afflué.

Celui qui écrit ces lignes et qui, appelé lui aussi sous les drapeaux, a eu l'occasion de parcourir le pays, d'aller jusqu'aux confins de la Suisse orientale, a pu se convaincre que partout l'on travaillait avec activité, avec bonheur, pour la Croix-Rouge!

N'avons-nous pas vu des « Postes de collecte », des « Sammelstellen » dans les

localités les plus reculées des vallées de nos montagnes; ne savons-nous pas que malgré la crise financière que traverse notre pays, la collecte n'est pas loin, aujourd'hui, d'atteindre le million!

Et ce n'est pas l'argent seulement qui est venu de tous les coins et recoins de la patrie, de nos compatriotes à l'étranger, de Suisses et d'amis de la Suisse, mais les dons en nature. Dès qu'on a su que nos soldats avaient besoin de sous-vêtements, les sections de la Croix-Rouge, les sociétés des samaritains, les particuliers aussi, ont rivalisé de zèle, et c'est par centaines et par milliers que les chemises, les caleçons, les bas, les chaussettes, les sous-vêtements de laine et de flanelle, ont été expédiés dans les dépôts de St-Gall et de Zurich pour la Suisse orientale, de Lucerne pour la Suisse centrale et le Tessin, de Berne pour les cantons de Berne et de Soleure, de Lausanne pour la Suisse romande.

Nous avons pu nous convaincre nous-même combien les multiples envois faits

aux troupes ont été appréciés par nos soldats, et nous ne doutons pas que cette intervention pacifique — mais combien

nombre de détachements d'infirmières ont collaboré aux premières installations d'un hôpital territorial dans le canton de Glaris.

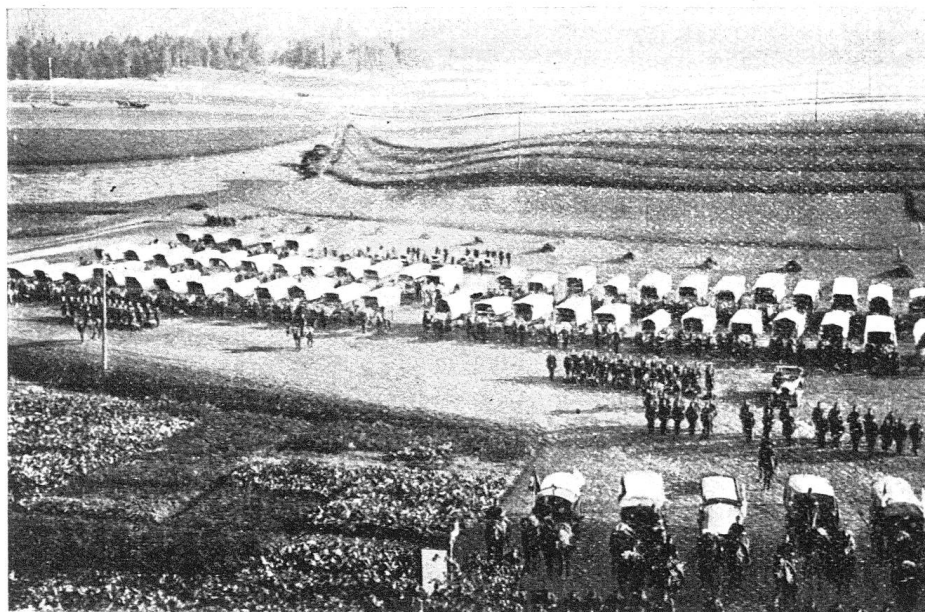
La place de parc du Lazaret de campagne n° 13, près de Soleure



Colonnes sanitaires 3 et 4 Colonne de la Croix-Rouge 5 Colonne de la Croix-Rouge 6

utile — de notre société de secours aux militaires blessés et malades, a préservé une foule de nos troupiers de bronchites,

Après quelques jours de travail, cette formation du Service de santé et de la Croix-Rouge a été licenciée. D'autre part,



Parc aux voitures des Colonnes de la Croix-Rouge de Berne et de Bienne dans le Jura bernois (Malleray)

de rhumatismes, de maux et de maladies de toute nature.

Au moment où la situation internationale semblait motiver la mesure, un certain

une douzaine de sœurs de la Croix-Rouge ont été appelées à donner des soins à nos soldats, dans les hôpitaux d'Andermatt, d'Airolo et de Wassen. Enfin nous savons

combien ont été appréciés les soins dévoués des samaritaines soleuroises, et leur aide efficace auprès des soldats malades, à la cuisine, à la lingerie et dans les différents services du dépôt de malades installé dès le mois d'août à Soleure.

N'oublions pas de signaler que des colonnes de transports auxiliaires ont été mobilisées avec les lazarets de landwehr dont elles dépendaient. Les deux clichés intercalés ici donnent une idée du nombre d'attelages de ces colonnes qui ont pu faire des exercices très intéressants et des expériences fort utiles.

La Croix-Rouge suisse a donc déployé depuis le 1^{er} août une activité multiple et féconde, et nous ne doutons pas que, sous l'habile et ferme direction du chef de notre Croix-Rouge, M. le colonel Bohny, secondé par le secrétariat général, notre

institution nationale de secourisme ne reste à la hauteur de la tâche qu'elle a assumée vis-à-vis de la Suisse en armes. D^r M^l.

P. S. On s'est étonné que la Suisse n'ait pas encore envoyé d'ambulances aux belligérants, spécialement dans les pays limitrophes. Le chef du Service de santé de l'armée suisse a jugé opportun de retenir au pays les médecins, infirmiers, infirmières qui désiraient partir pour secourir les blessés. Quand la situation politique et militaire le permettra, quand nous pourrons être certains que ceux qui voudraient partir pourront le faire sans causer de préjudice au Service de santé de notre propre pays, il paraît probable que des missions pourront être autorisées à se rendre chez les belligérants qui — jusqu'ici — n'en ont point demandé, mais où, dit-on, il manque de chirurgiens.

Les origines de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève

par MAURICE DUNANT

Communication faite à l'Assemblée générale des délégués, Berne, le 12 juillet 1914

Ouvrages consultés:

- 1^o *Mémorial des 25 premières années de la Croix-Rouge*, publié par le Comité international de la Croix-Rouge de Genève.
- 2^o *Les Origines de la Croix-Rouge*, par C.-F. Haje et J.-M. Simon, deuxième édition. Amsterdam, 1901.
- 3^o *La Fondation de la Croix-Rouge*, par Gustave Moynier, brochure imprimée à Genève en 1903.
- 4^o *Compte rendu de la Conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863*, publication du Comité international, 1904.
- 5^o *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1863-64.
- 6^o *Cahier des procès-verbaux de la Commission spéciale nommée par la « Société genevoise d'utilité publique »*.
- 7^o « Mémoires et documents divers », laissés par Henri Dunant.

8^o *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention*, par Rudolf Müller. Stuttgart, 1897.

9^o *La Croix-Rouge, son passé et son avenir*, par M. G. Moynier, 1882.

10^o *La Convention de Genève au point de vue historique, critique et dogmatique*, par C. Lueder. Erlangen, 1876.

* * *

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs!

Est-il vraiment nécessaire de rappeler aux membres de la Société de la Croix-Rouge les origines de cette œuvre humanitaire qui peu à peu a fait le tour du monde! N'est-il pas un peu prétentieux de ma part de vous parler d'une œuvre à laquelle un membre de ma famille a